

Le mot du Maire

La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre ; le protocole sanitaire doit toujours être respecté et, en particulier, le port du masque obligatoire pour les parents aux abords et dans les cours des écoles (car regroupement de personnes). Bon courage et bon travail pour les élèves, les enseignants (et bienvenue à Madame Lagreze Marie) et le personnel de l'Ecole Primaire et du Collège Bédier. Que cette année s'accompagne de réussites et de nombreuses découvertes. Bienvenue à Madame Valérie STUDNICKI, Principale du Collège Bédier, à qui nous souhaitons une bonne adaptation et une bonne intégration dans la commune.

Les derniers travaux de réhabilitation de l'école maternelle ont été effectués pendant les vacances ; les enseignants et les élèves ont intégré une classe complètement rénovée.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : suite à l'enquête publique, un bilan a été fait le 14 septembre avec les services de l'Etat. La version modifiée du PLU, prenant en compte les avis des personnes publiques associées et les conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvée par le conseil municipal le 9 novembre prochain.

Rappel : - les propriétaires et locataires de maisons et de terrains ont l'obligation de tailler correctement toutes les haies qui empiètent sur le domaine public (trottoirs, voies et routes communales et départementales) de la commune ;

-il est formellement interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs qui sont réservés aux piétons et personnes à mobilité réduite.

A noter:



Nouvelles consignes de tri



Questionnaire sur notre mobilité



Sondage pour les chantiers participatifs



Table ronde environnement

Conseil municipal du 13 juillet 2021

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner concernant :

-la parcelle cadastrée : D 1082, les Masses

-la parcelle cadastrée : D 1080 Les Masses

-la parcelle cadastrée : D 1081 Les Masses

-les parcelles cadastrées : AB 240, 20 grande rue et AB 514, le bourg

-les parcelles cadastrées AB 498 et AB 500, 8, rue de la Dîme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Acquisition parcelle cadastrée AB 220

Sur proposition de Madame le Maire, et afin de permettre la création d'un accès aux Cloîtres (par la Roche), le Conseil

Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AB 220 le bourg

Personnel communal : création d'emplois non permanents

Madame le Maire propose de créer :

-un emploi non permanent, à temps non complet, d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité pour la cantine, pour une durée hebdomadaire de 8 H du 2 septembre 2021 au 5 juillet 2022.

-un emploi non permanent, à temps non complet, d'adjoint technique pour un

accroissement temporaire d'activité pour la cantine, pour une durée hebdomadaire de 14 H du 2 septembre 2021 au 5 juillet

2022 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à créer ces emplois et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Contrats d'assurances communaux

Après renégociation des contrats d'assurance de la commune, le conseil municipal, (pour 14 abstention 1),

retient l'offre de la SMACL pour un montant de 6 259.09 €.

Finance : décision modificative

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 3 sur le budget principal.

Vente de la parcelle cadastrée D 1064

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre à un particulier la parcelle cadastrée D 1064 d'une contenance de

310 m2 pour un montant de 100 €.

Conseil municipal du 14 septembre 2021

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant :

-la parcelle cadastrée : D 1083, les Masses

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Avenant n° 1 au contrat de délégation par affermage du service public de l'eau

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications apportées au contrat de délégation de service public d'eau potable entre la commune et la société VEOLIA EAU et autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1.

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz (RODP)

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.

Instauration de principe de la redevance règlementée pour chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux distribution gaz (ROPDP)

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'instauration de principe de la redevance règlementée pour chantiers provisoires sur des ouvrages de distribution de gaz.

Participation de la commune de Saint-Clair-sur-Galaure aux frais de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année scolaire 2020/2021

Sur proposition de Madame le Maire, le

Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 8 696.66 € le montant de la participation de la commune de Saint-Clair-sur-Galaure aux frais de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année scolaire 2020/2021.

Opération façades

En collaboration avec la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau périmètre d'intervention de l'opération façades sur la commune et autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires pour le dossier.

Aménagement de la rue St-Antoine et de l'espace des cloîtres

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement de la rue St-Antoine et de l'espace des cloîtres dont le montant prévisionnel s'élève à 159 500.00 € HT soit 191 400.00 € TTC comprenant les travaux plus la maîtrise d'œuvre, auquel il faut rajouter l'acquisition du terrain, frais d'acte compris.

Une demande une subvention sera faite auprès du Département.

Finance : décision modificative

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 4 sur le budget principal.

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, la Communauté de communes lance une enquête sur les déplacements en Porte de DrômArdèche !

Que vous soyez retraité, salarié, à la recherche d'un emploi, parent avec ou sans activité professionnelle, étudiant, lycéen... votre avis compte !

Nous avons besoin de connaître vos habitudes pour vous proposer de nouvelles solutions de déplacements adaptées à vos besoins.

Donnez également votre avis sur différents modes de déplacement : navettes, véhicules en autopartage, covoiturage, lignes de car, transport à la demande, vélo électrique, PISTE CYCLABLE SECURISEE.

Pour participer dès à présent et de façon anonyme cliquez sur le lien :
<https://cvip.sphinxonline.net/.../Porte.../questionnaire.htm>

Porte de
DrômArdèche
Communauté de communes

ET VOUS,
vos déplacements,
ça se passe comment ?

7 MIN
pour participer à notre
QUESTIONNAIRE
jusqu'au 1^{er} novembre

www.PORTEDEDRAMARDECHE.FR

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN METAL SE TRIENT



À PARTIR D'OCTOBRE 2021

**Jeter les emballages en vrac, pas dans un sac.
Bien vider, inutile de laver.**

consignedetri.fr

SIRCTOM
Un doute ? Scannez-moi !



LA VIE COMMUNALE:

Evènements passés:

Malgré les contraintes et les incertitudes dues au contexte sanitaire, nous avons pu créer ou maintenir des évènements cet été.

Le spectacle de rue des Sœurs Goudrons a eu un vrai succès.

Le marché nocturne intercommunal a pu être maintenu malgré la pluie ; tous les marchés mensuels ont été conservés.

L'association Familles Rurales a organisé ses différentes manifestations (ludothèque, apéro afro en musique). L'exposition de l'Art et la Matière a eu lieu sous les halles.

Le jeu interactif sur smartphone « la malédiction du Grand Serre » a permis de mettre en avant notre beau village.



Nous regrettons l'annulation des animations du 14 juillet, de la vogue, des vagues en 01 et du feu d'artifice.

La commune vous donne d'ores et déjà rendez vous l'été prochain pour retrouver la joie d'être ensemble !



LA VIE ASSOCIATIVE GRAND-SERROISE:

Club Twirling Bâton & Majorettes « Les DAUPHINES »

Après l'arrêt des manifestations et compétitions depuis 18 mois à cause de la Covid-19, les Dauphines ont repris les entraînements et ont participé aux Forums des Associations de Crépol, Lens-Lestang et Hauterives

A la suite de ceux-ci, nous avons recruté environ 10 filles.

Si vous êtes intéressés, nous effectuons des essais découverte tous les vendredis de 18h à 20h jusqu'à fin Octobre au gymnase du Grand-Serre

Pour tout renseignement nous contacter au 06 62 78 35 51 ou 06 69 31 24 64

Les Dauphines ont participé à la sélection Européenne de Twirling Bâton et de Majorettes qui s'est déroulé à Montélimar les 28 et 29 Août 2021

section Twirling Bâton
Alexy : très belles performances et a décroché 3 médailles d'Or en 1, 2 et 3 bâtons

Stacy : médaille de Bronze en 3 bâtons

Noelly : médaille de bronze en rythmique Twirl (danse Solo)

section Majorettes

Alexy : médaille d'Or en solo accessoires

Alexy / Stacy : médaille d'Or en Duo accessoires

Alexy, Stacy et Noelly sont sélectionnés pour représenter la France à POREC en Croatie du 20 au 25 Octobre 2021

Résultats Compétitions:

Le calendrier 2022

Chers villageois

une vente de calendriers se fera (à la mi-décembre) par nos Majorettes, chez les commerçants et dans les communes avoisinantes.

Tout le bénéfice servira au financement des déplacements et aux participations des compétitions.

Nous vous serions très reconnaissants de nous apporter votre aide en achetant ce calendrier 2022.

Prix de vente: 4 euros

Je remercie tous les sponsors (commerçants, entreprises, artisans etc.) qui nous aident à réaliser ce calendrier.

Le Club « les Dauphines » vous remercie d'avance pour votre accueil et votre générosité à l'occasion de cette vente.

Mr Daniel BERNARD (président)



LA VIE ASSOCIATIVE GRAND-SERROISE:

Les « Sans Soucis » en croisière ...
Le contexte sanitaire avait conduit au report de ce voyage prévu le 18 juin 2020. Ce n'est donc que le 31 août 2021 que les membres du Club du 3ème Âge du Grand-Serre, les « Sans Soucis » ont pu prendre la route vers le lac de Monteynard. Cette retenue d'eau artificielle qui sépare les vallées du Trièves et de la Matheysine est très prisée des amateurs de planche à voile et autres sports de glisse. Pourtant ce n'était pas l'objectif des voyageurs ce jour-là. Il s'agissait en effet d'embarquer sur « La Mira », petit bateau de croisière qui peut offrir à ses hôtes l'occasion d'y déjeuner. C'est cette option, moins sportive il est vrai, qu'avaient pris les 32 participants à ce voyage. Goûteuse décision si l'on en croit les commentaires recueillis à la fin de la croisière. La beauté du site, les commentaires éclairés du capitaine de l'embarcation ont été appréciés bien sûr, mais c'est sûrement la qualité du repas qui restera dans les mémoires. De la terrine de rouget proposée en entrée au framboisier servi au dessert, tout était succulent. Ah cette cuisse de

canette confite, ce gratin dauphinois ... le chef de cuisine a bien mérité les bravos des convives. En dégustant les cuisses de canette, les « sans soucis » ont bien sûr évoqué les canards, cygnes et autres palmipèdes remarquables dans le parc du Château de Vizille où, lors de la montée vers le Monteynard, ils s'étaient arrêtés pour voir ou revoir ce château et son merveilleux écrin. Étape trop courte pour beaucoup ; qu'à cela ne tienne un autre arrêt a été fait dans la descente. Le ciel bleu avait alors remplacé un ciel nuageux ; l'éclairage était différent, en quelques heures la flore et la faune avaient changé d'aspect. Le temps passe vite... il fallait regagner Le Grand-Serre où, en dépit de forts embouteillages grenoblois, Gabriel, notre chauffeur, a pu déposer, à l'heure convenue, ses voyageurs. Ces derniers sont toujours très friands de ces sorties, certains ont même déjà imaginé quelques destinations. L'inspiration est donc là, reste donc aux organisateurs à la mettre en musique ...



LA VIE ASSOCIATIVE GRAND-SERROISE:

La **Bibliothèque Municipale** maintient ses permanences habituelles avec les consignes sanitaires en vigueur ; aujourd'hui présentation du passe sanitaire et masque obligatoire (arrêté préfectoral de la DROME) . Tous les bénévoles qui vous accueillent sont en possession du passe sanitaire (liste visée par Mme le Maire),

Si vous n'avez pas le passe, prenez contact avec nous au 04 75 68 90 70 ou bien par mail bibgrandserre@orange.fr et nous vous remettrons les livres au bas des escaliers,

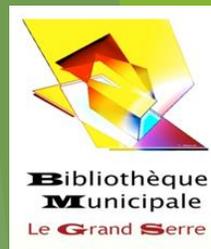
- Lundi de 16 h 30 à 17 h 30 en période scolaire
- Mercredi 17h - 19 h horaire d'été puis 14 h 16 h horaire d'hiver
- Vendredi 10 h - 12 h
- 1er et 3eme samedis du mois (café /croissants) 10 h - 12 h ,

Nous avons échangé une centaine d'ouvrages de tous genres à la médiathèque et avons acheté des nouveautés ; continuez à lire et à voter pour les romans qui concourent pour le Prix des 2 Rives.

LA BOITE A LIVRES à côté de la poste: livres en libre-service (prenez - déposez)

L'art et la Matière s'est remis au travail ! Après un festival 2021 qui a vu une belle exposition de Jenny Feal avec la collaboration de l'école primaire au Grand-Serre, l'Art et la Matière est reparti pour 2022. En octobre, nous allons faire visiter les 6 lieux d'expositions aux artistes intéressés. Après cette visite, les artistes présenteront leur projet et c'est en décembre que seront choisies les 6 œuvres pour le prochain festival. Sur le Grand-Serre, un seul site est actuellement possible : sous les halles. Bien entendu nous vous tiendrons au courant de la suite.... sans trop vous en dire, pour ne pas vous dévoiler l'installation à venir et vous en laisser la surprise lors de votre visite, en juin prochain !

Pour toute information sur l'ensemble du Festival : <http://lartetlamatiere.pagesperso-orange.fr>



Sondage public pour les jeunes Grand-Serrois :

Les chantiers jeunes 11/15 ans



La Mairie, en partenariat avec l'Association Familles Rurales, propose d'organiser un chantier loisirs.

Qu'est ce que un chantier loisirs ?

Le principe est simple, 5 matinées de travail (exemple : entretien du mobilier de la commune, ponçage, peinture... ou autres petits travaux simples) au sein de la commune en échange de 5 après midis de loisirs avec des activités originales, sportives, ludiques ou un séjour découverte. Le chantier loisirs se déroule sur 1 semaine pendant les vacances scolaires, accompagné par un animateur.

Si tu es intéressé, inscris-toi à la mairie par mail.

Viens participer à un projet collectif et t'amuser en retour.

Le FCHAUTERIVES/USGS est heureux de vous présenter les deux arbitres du club pour cette année 2021-2022.

Grâce à eux, nous avons pu avoir de nouveaux joueurs. Nous les remercions d'avoir fait l'effort de suivre les formations et les félicitons de leur réussite à leur examen.

Il s'agit de Nathan BERRUYER à gauche et Charlie GAYET à

Droite, au centre, le Président. Tous deux sont également joueurs au club : Nathan en U 18 et Charlie en U 15



Informations:

Les élus de la commune représentent les Grand Serrois aux différentes réunions de la Communauté de communes.

Ils participent activement lors des ateliers de travail sur la transition écologique (cette dernière découle directement de la Cop 21 et des accords de Paris), le logement et l'insalubrité, l'urbanisme, les finances et l'économie.

La commission « environnement » de la commune s'est réunie samedi 25 septembre. Les sujets d'environnement, de développement durable, d'énergies renouvelables, de la ressource en eau et de la mobilité ont été abordés.

Il s'est avéré que, pour de tels enjeux d'avenir, nous nous devons d'en discuter avec les habitants. Ainsi, la commission environnement souhaiterait mettre en place une « table ronde » prochainement sur ces sujets.

Vous souhaitez rester informés ou participer:
redaction.bulletin-lgs@orange.fr

Travaux école maternelle: la dernière tranche des travaux est terminée. Les enfants bénéficient d'une école mieux isolée, avec des sanitaires modernes et accessible aux personnes à mobilité réduite .

Pendant les vacances de la Toussaint, les fenêtres de l'école primaire seront remplacées et des volets seront installés à la salle des Cloîtres.



La semaine bleue:

Chaleureuse rencontre ce mardi 5 octobre 2021 à la Résidence Thiollier entre les adhérents du club du 3ème Age "Les Sans Soucis" et les élèves de la classe CM1 / CM2 de la commune du Grand-Serre dans le cadre de la semaine Bleue, en présence du maire Agnès GENTHON et de Pierre JOUVET, président de la Communauté de Communes "Porte de Drôm'Ardèche".

Une quinzaine de membres du Club étaient présents, sur la soixantaine que regroupe cette association, ainsi que 20 élèves conduits par Jennifer LUC-PUPAT, leur enseignante.

Douze tables réunissaient ainsi jeunes et anciens autour d'une trame d'échange préparée par le trésorier Claude FOUYAT sur le bilan du ressenti de la population lors de l'épidémie Covid 19. Chaque table devait remplir un feuillet avec les remarques exprimées par les scolaires, les moins jeunes et les personnes actives présentes. Des jeux étaient ensuite organisés.

Un goûter attendait les participants les plus âgés à la suite des échanges. Les élèves sont repartis avec un sac de viennoiseries et une boisson pour les remercier. Tout cela a été préparé par la dynamique et conviviale équipe du Club du 3ème Age "Les Sans Soucis" composée de Gérard CETTIER, Claude FOUYAT et Martine SAVET. L'ambiance était excellente et Agnès GENTHON a remercié chacune et chacun pour sa présence et son engagement.



Nouveau:

RDV AU GYMNASE / 26530 LE GRAND SERRE

DANSE AFRICAINE

COURS ADULTES

LES JEUDIS DE 20H À 21H30
du 7/10 au 16/12
Pass Sanitaire demandé

Inscription obligatoire
par téléphone :
auprès de Pascal au
06.95.82.41.72

Animé par
BURKINA AKADI

Fam. des rurales
ASSOCIATION FAMILLES RURALES DES COLLINES

LA MAIRIE

Centre Social

Informations utiles:

Agence postale COMMUNALE
04 75 23 34 83
du lundi au vendredi de 8h15 à 11h15
Fermée le mercredi
Samedi de 8h30 à 11h30

Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Médecins 04 75 68 83 02

EOVI Services & Soins
Une permanence du service de
maintien à domicile à HAUTERIVES tous
les mardis et vendredis matin de 9h00 à
12h00
04 75 03 53 90

PHARMACIE
04 75 68 82 80

DECHETTERIES SIRCTOM
CHATEAUNEUF de GALAURE et
ST SORLIN en VALLOIRE
du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et
de 13h00 à 17h00 en hiver
04 75 68 61 02

ASSISTANCE SOCIALE
Centre Médico Social
3 rue Etienne Vassy
26390 HAUTERIVES
04 75 68 83 77

LA MAIRIE www.legrandserre.fr
04 75 68 83 71 commune-du-grand-serre@orange.fr
Le secrétariat de mairie est ouvert au public
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Madame le Maire et ses adjoints vous
reçoivent sur RDV .